



La dynamique d'emploi des métropoles bénéficie-t-elle aux territoires avoisinants ?

Séminaire France Stratégie
Quelle stratégie pour la cohésion territoriale en France ?
Jeudi 24 mai 2018 - Toulouse Métropole

Intervention de Raymond VALL

Sénateur du Gers

Président de l'ANPP

Conseiller syndical du PETR Pays des Portes de Gascogne, *réfèrent du Contrat de réciprocité*

Le Pays des Portes de Gascogne : présentation



- ✓ Créé en 2003 (Pays LOADDT – Loi Voynet)
- ✓ 5 Communautés de Communes
- ✓ 160 communes
- ✓ 70 000 habitants
- ✓ 2 062 km² / + du 1/3 du département du Gers
- ✓ 2 bassins d'emplois : Fleurance & l'Isle Jourdain
- ✓ Limitrophe de la Haute-Garonne et situé à 25km de Toulouse
- ✓ PER Applications des techniques satellitaires en 2006
- ✓ PETR en 2016
- ✓ Contrat de réciprocité en 2017

Suite à la création du pays, deux actes fondateurs à l'origine du projet de territoire :

- ✓ Adoption de la **CHARTÉ** de pays prenant en compte le contexte régional de la décennie 2000 :
 - décision d'implantation de la chaîne d'assemblage de l'Airbus A380 à Toulouse
 - constitution du pôle aéronautique Aerospace Valley dont le Pays intégrera le conseil d'administration
- ✓ Acceptation par le territoire des contraintes liées au tracé de l'**IGG** permettant l'acheminement des pièces de l'A380 entre Bordeaux et Toulouse

PROJET DE TERRITOIRE

Dès l'origine du pays, fondé sur l'anticipation des impacts de l'arrivée du pôle aéronautique à Toulouse, traduit en deux objectifs et deux actions majeures :

① Provoquer le « ruissellement » économique de la métropole et stimuler l'implantation de nouvelles entreprises

→ création de zones d'activités dédiées à la sous-traitance aéronautique

② Capter une partie de la croissance démographique de la métropole

→ mise à disposition de foncier constructible et abordable à proximité de l'axe RN 124 + soutien au maillage de services publics



15 ANS PLUS TARD...

- ↘ 9 entreprises de sous-traitance, équipement ou outillage aéronautique implantées sur le territoire du PETR (11 au total dans le Gers)
- ↘ Près de 1000 emplois directs
- ↘ 525 M€ de CA
- ↘ + 10 000 habitants pour le Gers en 10 ans dont 90% implantés sur le territoire des Portes de Gascogne
- ↘ 6 sites d'accueil de télétravailleurs et/ou porteurs de projets
- ↘ Un contrat de réciprocité signé en 2017



Entreprises Aéronautique

Latécoère (Gimont)

Leader Européen des
aérostructures -
Eléments de fuselage et
pièces de grandes
dimensions pour
l'aéronautique

Effectif : 112
Chiffre d'affaires :
329 M€

PMTL (Cologne)

Ingénierie mécanique
générale pour
l'aéronautique, usinage
numérique,
chaudronnerie fine

Effectif : 53
Chiffre d'affaires :
5,4 M€ en 2012

SAS ESKULANAK (L'Isle-Jourdain)

Aéronautique
mécanique industrielle

Effectif : 130
Chiffre d'affaires :
12 M€ en 2013

EQUIP'AERO INDUSTRIE et EQUIP'AERO SERVICE (L'Isle-Jourdain)

Conçoit, développe et
industrialise des
équipements
aéronautiques
embarqués
pneumatiques.
Spécialisé dans la
maintenance et la
révision générale
d'équipements
aéronautiques
embarqués
pneumatiques

Effectif : 272
Chiffre d'affaires :

Bassin
d'emploi de la
Lomagne

Bassin
d'emploi de
L'Isle-Jourdain

LAUAK (L'Isle-Jourdain)

Mécanique industrielle
spécialisée dans
l'aéronautique

Effectif : 130 salariés
Chiffre d'affaires :
12 M€ en 2013

AEREM (Pujaudran)

Réparation d'équipements
embarqués dans les avions.

Effectif : 50 salariés
Chiffre d'affaires :
6,3 M€ en 2012

Air Support (Pujaudran)

Réparation d'équipements
embarqués dans les avions

Effectif : 60 salariés
Chiffre d'affaires :
50 M€ en 2012

Air Cost Control (L'Isle-Jourdain)

Achat,
approvisionnement
matériel équipement
aéronautique

Effectif : 67 salariés
Chiffre d'affaires :
8,3 M€ en 2013

Excent (Pujaudran)

Outillage industriel

Effectif : 200 salariés
Chiffre d'affaires :
64 M€ en 2016

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE

Tiers-Lieu et espaces de coworking

Pépinière
d'entreprise de
la Lomagne
Gersoise
(Lectoure)

LIR
(Fleurance)

Pôle
Entreprises
(Gimont)

Le Site
(Cologne)

L'Ours Brun
(L'Isle-Jourdain)

Le Bureau
Samatanais
(Samatan)

Bassin
d'emploi de la
Lomagne

Bassin
d'emploi de
l'Isle-Jourdain

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE

toulouse
métropole



PETR des Portes de Gascogne : contrat de réciprocité

« En anticipant les impacts prévisibles du développement métropolitain sur notre territoire, nous nous sommes préparés à répondre à certaines problématiques de la Métropole quinze ans plus tard ...

Observer les évolutions en cours sur la Métropole voisine nous a permis de construire notre propre projet de territoire et, chemin faisant, d'affirmer notre position de partenaire logique de la coopération territoriale et de la réciprocité urbain / rural. »

PETR des Portes de Gascogne : contrat de réciprocité

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ PETR PORTES DE GASCOGNE / TOULOUSE MÉTROPOLE

1. Le développement économique : *développement de la filière aéronautique, du télétravail, de la dynamique de création d'entreprises et d'innovation*
2. L'agriculture : *maintien des terres cultivées et développement des productions de la filière PAAM, projet alimentaire territorial.*
3. Le tourisme : *optimisation de l'offre touristique par effet de complémentarité et appui au développement d'un tourisme de proximité*
4. Le développement culturel : *Promotion d'une offre culturelle métissant urbain et rural*
5. La culture scientifique et technique : *médiation scientifique et sensibilisation aux métiers de l'aéronautique*
6. La mobilité : *amélioration des migrations pendulaires entre Métropole et Pays*
7. La transition écologique : *construction d'un territoire durable & résilient*

Le PEIR : l'outil du dialogue territorial

PRINCIPES FONDATEURS

- ✓ Issu des Pays institués par la loi Pasqua de 1995, confirmés par la loi **Voynet** de 1999 et créés en 2014 par amendement sénatorial à la loi MAPTAM principalement tournée vers les métropoles (articles L. 5741-1 et suivants du CGCT)
- ✓ Syndicat mixte fermé régi par l'article L. 5741-1 CGCT (racine L. 5711-1) constitué autour d'un objet précis : porte un projet de développement économique, écologique, culturel et social
- ✓ Membres : EPCI exclusivement (deux EPCI minimum, d'un seul tenant et sans enclave)
- ✓ Projet de territoire partagé
- ✓ Deux instances de concertation et de démocratie participative consultées sur toute question d'intérêt territorial : le Conseil de développement et la Conférence des maires

Le PETR : l'outil du dialogue territorial

MISSIONS MAJEURES

(pouvant être considérées aussi comme des phases successives d'appropriation de la démarche PETR)

- ✓ Outil de **mutualisation** de projets, de services ou de compétences entre EPCI doté de nouvelles compétences (Loi NOTRE), générateur d'économies d'échelles et outil de contractualisation avec les Régions (CRU / Contrat territoriaux) et l'UE (LEADER)
- ✓ Outil de **gouvernance** locale, de **concertation** et de **démocratie participative**, de définition et d'animation d'un projet de territoire formalisé et partagé
- ✓ Outil stratégique **d'aménagement**, de **prospective** territoriale et de **solidarités**

Conclusion

La dynamique d'emploi des métropoles bénéficie-t-elle aux territoires avoisinants ?

OUI, SI les territoires avoisinants :

- ✓ sont organisés et en mesure de capitaliser sur l'effet de groupe pour conduire leur projet (plusieurs atomes nécessaires pour faire une molécule)

→ **PETR**

- ✓ ont défini leurs propres ambitions, gage d'indépendance, de préservation de leur « personnalité » et de développement propre

→ **PROJET DE TERRITOIRE**

- ✓ ont pris conscience de leurs propres forces et ressources à partager avec les métropoles dans une démarche de coopération et d'alliance des territoires

→ **CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ**

CONTACTS

**PAYS
PORTES DE
GASCOGNE**



**PETR DU PAYS DES PORTES DE
GASCOGNE**

**Olivier Boucherie
Directeur**

05-62-67-97-10

**direction@paysportesdegascogne.c
om**

paysportesde

ANPP

Michaël Restier

Directeur

01-40-41-84-13

m.restier@anpp.fr

anpp.fr



Raymond VALL

Sénateur du Gers

01-42-34-28-19 / 05-62-64-59-29

r.vall@senat.fr

**Merci de votre
attention !**

